



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Televiseurs

Question écrite n° 7016

Texte de la question

M Julien Dray attire l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire sur les développements à venir des équipements destinés à capter les émissions transmises par satellites. Le développement prévisible de cette technologie dans les années qui viennent a donné lieu à des stratégies industrielles différenciées. Les Britanniques ont choisi d'imbriquer étroitement programmes et matériels alors que la démarche de nos industriels sépare ces deux entités. Les premiers parient sur un développement rapide à des prix qui permettent l'accès à ces matériels du plus grand nombre de foyers ; les seconds parient sur le développement de matériel de qualité mais d'un accès plus réduit compte tenu de leur prix d'achat. En tout état de cause, dans ce type de production, l'effet de série joue à plein sur le coût du matériel. De plus le développement industriel de ces branches dépend également des marchés induits. Les constructeurs et les producteurs de satellites savent que le succès de leur matériel de réception dépend des normes qui seront mises en place et qui détermineront le type de matériel qu'il conviendra de développer lors du renouvellement des téléviseurs lié à la télévision haute définition. Il lui demande dans quelle mesure les pouvoirs publics français, en liaison avec le Simavelec, syndicat professionnel des constructeurs de matériel audiovisuel, ont-ils arrêté une stratégie industrielle qui permette l'accès du plus grand nombre de foyers au développement des programmes liés au lancement des satellites européens.

Texte de la réponse

Reponse. - Les pouvoirs publics ont depuis plusieurs années mis en œuvre une politique qui vise à permettre au plus grand nombre de citoyens d'avoir accès au nouveau moyen de communication que constitue la télévision par satellite. Ce souci a conduit à la définition et à la mise en œuvre du programme de satellites de diffusion directe TDF 1 - TDF 2. Ces satellites de forte puissance ont été conçus pour autoriser une réception individuelle au moyen d'antennes de petit diamètre et donc de coût réduit. De plus, la nouvelle norme de télévision D2-MAC/Paquet qui sera utilisée sur TDF 1 donnera au consommateur une qualité d'image et de son nettement améliorée et rendra possible l'évolution ultérieure vers la télévision haute définition. Le lancement réussi de TDF 1 en novembre dernier met à la disposition des opérateurs un outil performant et traduit la volonté des pouvoirs publics en la matière. Les sociétés de programme qui seront retenues prochainement par le Comité supérieur de l'audiovisuel et les industriels de l'électronique grand public auront la responsabilité de définir de concert une stratégie commerciale pour l'introduction sur le marché des équipements de réception. Ces équipements, prêts à la commercialisation dès le démarrage du service sur le satellite, constitueront une offre complète comprenant téléviseurs avec fonction réception satellite intégrée et « boîtes noires » pouvant se raccorder aux téléviseurs existants. Les pouvoirs publics suivent d'une façon très attentive la mise sur le marché de ces produits et prendront, le cas échéant, toute initiative qui leur semblerait nécessaire pour garantir au public un accès dans les meilleures conditions aux nouveaux services de la télévision.

Données clés

Auteur : [M. Dray Julien](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7016

Rubrique : Matériels électriques et électroniques

Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire

Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 19 décembre 1988, page 3724